

# **Cadre national d'adaptation aux changements climatiques**

Établie par

le

**Groupe de travail intergouvernemental  
sur les impacts des changements climatiques  
et l'adaptation  
2005**



***Groupe de travail intergouvernemental sur les impacts des changements  
climatiques et l'adaptation***

**Coprésidents**

Randy Angle, ministère de l'Environnement, gouvernement de l'Alberta

Paul Egginton, Direction des impacts et de l'adaptation liés aux changements climatiques,  
Ressources naturelles Canada

<b>Membres</b>	<b>Représentant</b>	<b>Ministère</b>
Gouvernement de l'Alberta	Harry Archibald	Ministère de l'Environnement
Gouvernement de la Colombie-Britannique	Jenny Fraser	Ministère de la Protection de l'eau, de la terre et de l'air
Gouvernement du Canada	Elizabeth Atkinson Don MacIver	Ressources naturelles Canada Environnement Canada
Gouvernement du Manitoba	Irene Hanuta	Ministère de l'Énergie, des sciences et de la technologie
Gouvernement du Nouveau-Brunswick	Dean Mundee	Ministère de l'Environnement et des gouvernementaux locaux
Gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador	John Drover	Ministère de l'Environnement
Gouvernement de la Nouvelle-Écosse	George Foote	Ministère de l'Énergie
Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest	Jim Sparling	Ministère de 'Environnement et ressources naturelles
Gouvernement du Nunavut	Jackie Bourgeois	Ministère de l'Environnement
Gouvernement de l'Ontario	Peter Steer	Ministère de l'Environnement
Gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard	Erin Swansburg	Ministère de l'Environnement, de l'énergie et des forêts
Gouvernement du Québec	Monique Plamondon	Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs
Gouvernement de la Saskatchewan	Ed Dean	Environnement Saskatchewan
Gouvernement du Yukon	Jon Bowen	Ministère de l'Environnement du Yukon

## ***Remerciements***

Le Groupe de travail a bénéficié des conseils scientifiques et techniques des personnes suivantes :

Earle Baddaloo, Ministère du Développement durable, gouvernement du Nunavut

Georges Beauchemin, Ministère de la Sécurité publique, gouvernement du Québec

Alain Bourque, Consortium Ouranos

Ian Burton, universitaire et consultant indépendant

Sebastian Catovsky, Ministère de l'Environnement, de l'alimentation et des affaires rurales, gouvernement du Royaume-Uni

Bob Collins, Ministère de l'Énergie, des mines et des ressources, Gouvernement du Yukon

Réal Décoste, Consortium Ouranos

Claude Desjarlais, Consortium Ouranos

John English, Centre pour l'innovation dans la gouvernance internationale

Ron Estabrooks, Ministère de l'Environnement, de l'énergie et des forêts, gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard

Ann Fisher, Penn State University

Bryan Gray, Ministère de l'Énergie, des sciences et de la technologie, gouvernement du Manitoba

Debbie Griff, Secrétariat du changement climatique, gouvernement du Canada

Darren Hicks, ministère de l'Environnement, gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador

Ben Kangasniemi, Ministère de la Protection de l'eau, de la terre et de l'air, gouvernement de la Colombie-Britannique

Pam Kertland, Ressources naturelles Canada

Richard Klein, Institut Potsdam de recherche sur l'impact climatique

Lynda Langford, Environnement Saskatchewan, gouvernement de la Saskatchewan

Steve Lee, Ressources naturelles Canada

Don Lemmen, Ressources naturelles Canada

Linda Mortsch, Environnement Canada

Cathy Mou, Ministère de l'Énergie, des sciences et de la technologie, gouvernement du Manitoba

Allan Parker, Ministère de l'Énergie, gouvernement de la Nouvelle-Écosse

Ian Rumbolt, Ministère de l'Environnement, gouvernement du Nunavut

Nola-Kate Seymoar, Centre international pour le développement durable des villes

Elizabeth Sherlock, Ministère de l'Environnement, gouvernement du Nunavut

Barry Smit, Université de Guelph

John Spicer, Ministère de l'Énergie, des mines et des ressources, gouvernement du Yukon

Roger Street, Environnement Canada

Eric Taylor, C-CIARN, Ressources naturelles Canada

Kate White, Association canadienne pour les Nations Unies

Ray Wong, Ministère de l'Environnement, gouvernement de l'Alberta

Ron Zukowsky, Environnement Saskatchewan, gouvernement de la Saskatchewan

## Introduction

---

Le climat du Canada a changé de manière significative au cours des dernières décennies, et les impacts de ces changements commencent à se faire sentir dans de nombreuses régions. Dans le Nord, par exemple, la fonte du pergélisol a fait bondir les dépenses liées à l'entretien des infrastructures et les habitants s'inquiètent des répercussions que pourraient avoir les changements climatiques sur leur mode de vie traditionnel, leurs connaissances et leurs compétences. Les conditions climatiques qui ont prévalu récemment en Colombie-Britannique ont contribué aux inondations, aux sécheresses et aux feux de forêt de même qu'à la dévastation de vastes zones forestières par le dendroctone du pin ponderosa. Dans les Prairies, la hausse des températures, la diminution du ruissellement glaciaire et l'imprévisibilité des précipitations font peser de nouvelles pressions sur les ressources hydriques, déjà très sollicitées, ce qui accroît les risques d'impact sur les disponibilités alimentaires, la santé, l'industrie et l'environnement. Dans le golfe du Saint-Laurent, et le long d'une bonne partie du littoral de l'Atlantique, de la mer de Beaufort et du Pacifique, la hausse du niveau de la mer accroît la vulnérabilité à l'érosion côtière et aux inondations dues aux ondes de tempête.

Les mesures d'atténuation des gaz à effet de serre (GES) permettront sans doute, à long terme, de stabiliser leurs concentrations dans l'atmosphère, mais ce n'est pas pour demain. Les gaz à effet de serre qui se trouvent déjà dans l'atmosphère y resteront pendant quelques siècles rendant de futurs changements climatiques inévitables.

Les changements climatiques affectent nos collectivités et notre économie. D'une façon ou d'une autre, les Canadiens devront s'adapter et la façon dont nous le ferons influera considérablement sur notre qualité de vie à long terme. On peut donc affirmer que l'adaptation devient une réaction essentielle aux changements climatiques.

Conscients de cette réalité, les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux ont décidé de mettre sur pied en 2002 un groupe de travail conjoint afin d'établir un cadre national d'adaptation. Ce cadre répertorie différentes façons dont les gouvernements peuvent s'associer pour accroître la capacité du Canada de s'adapter aux changements climatiques afin de reconnaître et d'atténuer les risques qu'ils posent, de cerner les occasions qu'ils suscitent et de les mettre à profit.

Voici les considérations qui ont orienté l'élaboration du cadre de travail.

*Pour vraiment porter fruit, l'adaptation doit être proactive.*

Le climat continue de changer et les risques que courent les collectivités et les entreprises canadiennes ne feront qu'augmenter, en nombre et en envergure. L'agriculture, les industries des ressources naturelles, l'hydroélectricité, les loisirs et le tourisme, la chasse et la pêche traditionnelle ainsi que d'autres piliers de notre économie se heurtent à des défis nouveaux et différents. La capacité de la société canadienne d'atténuer ces risques sera fonction de l'efficacité avec laquelle les gouvernements, les entreprises et les

---

« Les changements climatiques sont un problème réel, ont déjà commencé et représentent un défi mondial. Aucune nation ni région n'est à l'abri de leurs impacts. Il s'agit d'un cri d'alarme pour chacun d'entre nous, non seulement en ce qui a trait à la nécessité de réduire les émissions, mais également à celle de prendre conscience de l'importance de s'adapter à un climat changeant de plus en plus rapidement. »

— L'honorable Stéphane Dion, ministre fédéral de l'Environnement

« La Colombie-Britannique, tout comme les autres gouvernements partout dans le monde, a intérêt à prendre des mesures pour réduire les émissions de gaz à effet de serre de la province et s'adapter aux impacts des changements climatiques. »

— *Weather, Climate, and the Future: B.C.'s Plan*, ministère de la Protection de l'eau, de la terre et de l'air de la Colombie-Britannique (2004)

« Au Nouveau-Brunswick et dans les provinces de l'Atlantique, vu notre situation géographique et notre dépendance vis-à-vis certaines ressources naturelles, il se peut que nous devions plus rapidement que d'autres nous adapter aux changements qui viendront. Nous voyons déjà les effets des changements climatiques.

Notre vaste littoral et nos nombreuses communautés côtières nous rendent vulnérables à la hausse du niveau de la mer; notre industrie agricole pourrait être durement touchée par les nouveaux régimes atmosphériques, nos forêts pourraient être plus souvent exposées aux épidémies d'insectes et aux incendies de forêt. »

— L'honorable Brenda Fowlie, ministre de l'Environnement et des gouvernements locaux du Nouveau-Brunswick

---

résultats si on la planifie et la met en œuvre de manière systématique.

En étant proactifs, nous nous donnons une bien meilleure marge de manœuvre pour éviter ou circonscrire les dommages, étaler les coûts au fil du temps et investir dans de nouveaux marchés qui peuvent à tout le moins compenser en partie les activités qui disparaîtront parce qu'elles ne sont plus durables.

*Les gouvernements ont un rôle de premier plan à jouer.*

Les gouvernements ont deux rôles à jouer dans le processus d'adaptation. D'une part, ils doivent eux-mêmes s'adapter, et d'autre part, ils peuvent être les instigateurs de l'adaptation dans les autres secteurs de la société. Gardiens des biens publics et fournisseurs de services publics, les gouvernements doivent veiller à ce que leurs propres programmes, politiques, ressources et systèmes soient assez résilients pour absorber les chocs des changements climatiques. Parallèlement, c'est à eux de guider les autres secteurs de la société, de leur offrir de l'aide et des conseils pour les aider à bien cerner leurs besoins et à atteindre leurs objectifs d'adaptation. Les gouvernements peuvent promouvoir l'adaptation de bien des façons : ils peuvent mobiliser les collectivités de parties intéressées; fournir de l'information fiable et détaillée; stimuler la recherche et le développement; imposer des règlements, des codes, des normes et d'autres moyens d'action qui mènent à une bonne adaptation et, finalement, prêcher par l'exemple grâce à leurs propres initiatives d'adaptation.

---

Le Québec, qui a une grande capacité de production d'hydroélectricité, se préoccupe beaucoup de la façon dont les changements climatiques affecteront son approvisionnement en eau. Hydro-Québec, le gouvernement provincial, le Canada et d'autres partenaires investissent dans des outils et des recherches pour aplanir les incertitudes qui entourent l'approvisionnement en eau et éclairer les planificateurs. Le consortium Ouranos est en train de mettre au point des scénarios sur l'avenir du climat et de l'hydrologie et de reconstruire les relations passées entre le climat et l'hydrologie à l'aide de données dendroclimatologiques et paléoécologiques.

---

*Les gouvernements peuvent d'ores et déjà passer à l'action.*

Nous sommes loin de savoir quelle sera l'ampleur des changements climatiques et l'impact qu'ils pourraient avoir, mais cela ne devrait pas nous empêcher de passer à l'action. Nous disposons déjà de preuves scientifiques solides que le climat mondial (et le climat canadien) s'est considérablement réchauffé depuis un siècle. Nous en voyons déjà les impacts dans nos collectivités et dans notre économie. Les chercheurs ont déjà cerné bien des zones de vulnérabilité et produit certains des outils dont nous avons besoin pour mieux évaluer et gérer les risques.

En agissant dès maintenant, nous pouvons mesurer les risques et les possibilités et nous préparer à intervenir. Nous pouvons prendre de meilleures décisions en matière d'aménagement du territoire, d'infrastructure, de gestion des ressources et d'autres aspects de la

politique publique et des investissements, et éviter de nous engager dans des voies qui pourraient ne pas être durables. Nous pouvons aussi mieux préparer les mesures d'adaptation qui pourraient s'imposer en enrichissant nos connaissances, nos capacités de recherche et notre expertise en gestion du risque et en élargissant les réseaux d'intervenants qui planifient les mesures d'adaptation. Mais pour y parvenir, nous devons accroître la sensibilisation aux impacts que pourraient avoir les changements climatiques, intégrer l'adaptation aux processus de prise de décision et de planification, mettre au point les bons outils de prise de décision et renforcer les partenariats intergouvernementaux et plurisectoriels consacrés à l'adaptation.

---

Autrefois, les collectivités du Nord utilisaient les routes temporaires de glace et de neige pour le transport des marchandises et des personnes durant les mois d'hiver, mais avec les changements climatiques, les hivers se réchauffent et les routes sont moins sûres. Pour se préparer au réchauffement, le gouvernement du Manitoba veut investir dans la construction de routes quatre saisons dans certaines collectivités, modifier certains tracés pour éviter des franchissements de cours d'eau dangereux et au besoin, ériger des ponts pour franchir des ruisseaux et des rivières.

---

*Les gouvernements ont des responsabilités distinctes et d'autres, partagées.*

Les risques et possibilités qui accompagnent les changements climatiques vont varier, souvent considérablement, d'une région à l'autre et d'un secteur à l'autre. Certains ne

toucheront qu'une région ou un secteur; d'autres seront plus généralisés. Les différents gouvernements n'auront donc pas les mêmes besoins et priorités en matière d'adaptation, et leurs responsabilités seront différentes. Il n'en demeure pas moins que le gouvernement fédéral, les provinces et les territoires devront tous aider les décideurs à s'adapter. Il est donc logique de coordonner beaucoup d'initiatives d'adaptation à l'échelle régionale ou nationale et la marge de manœuvre pour le faire existe.

*Pour bien planifier l'adaptation, il est impératif que les gouvernements collaborent entre eux et avec les autres parties intéressées.*

Comme le climat et les impacts des changements climatiques ne connaissent pas de frontière physique ou sectorielle, les divers intervenants devront s'unir pour surmonter bon nombre des défis de l'adaptation auxquels notre société est confrontée. Il faudra beaucoup de collaboration et d'interaction au sein des gouvernements, entre les gouvernements, et avec les autres parties intéressées pour parvenir à s'adapter aux impacts des changements climatiques.

La collaboration améliore la communication et l'échange d'information permet de mieux tirer parti des ressources intellectuelles et financières du pays. En nous concertant, nous pourrons plus facilement et plus efficacement acquérir l'information voulue et mettre au point les outils et les compétences d'adaptation nécessaires.

\* \* \* \* \*

Le cadre national d'adaptation permettra aux gouvernements participants de s'unir pour mieux sensibiliser la population à la nécessité d'accroître nos capacités d'adaptation, promouvoir la recherche et mettre au point les outils qui feront progresser la préparation de plans et d'initiatives détaillés d'adaptation.

Le cadre comporte six éléments auxquels il faut donner suite pour améliorer notre capacité d'adaptation. Chaque élément comporte des objectifs particuliers et une liste de mesures recommandées pour les atteindre. Ces mesures ne constituent pas des exigences rigides; elles doivent plutôt nous guider.

---

« Notre principale préoccupation pour cette province sont les conséquences physiques dûs à des scénarios météorologiques plus sévères et à l'augmentation du niveau de la mer au cours des 50 à 100 prochaines années. Ces deux facteurs peuvent provoquer des effets dévastateurs sur les communautés côtières et sur le réseau hydrographique. En planifiant et en gérant nos communautés et nos infrastructures en tenant compte de ces risques potentiels, nous pourrons minimiser les dommages à long terme. Nous devons nous préparer et nous adapter à ces changements.

Il est évident que les impacts des changements climatiques se font déjà sentir dans la province. Les indicateurs de ces changements sont l'augmentation des tempêtes et des inondations et l'apparition d'une nouvelle maladie causée par le réchauffement de la température : la maladie de Lyme. »

—L'honorable Tom Osborne, ministre de l'Environnement et de la Conservation de Terre-Neuve et Labrador

---

---

« Nous connaissons fort bien les conditions environnementales et nous sommes témoins des incidences des changements climatiques sur l'environnement qui, notamment, rend nos déplacements et l'accès à nos ressources de plus en plus difficiles. Il se peut que les changements prévus influencent davantage notre environnement, les ressources terrestres et fauniques dont nous dépendons et aussi les systèmes social et économique actuels. »

— L'honorable Paul Okalik, premier ministre du Nunavut

— L'honorable Olayuk Akesuk, ministre du Développement durable du Nunavut

— L'honorable Edward Picco, ministre de l'Énergie du Nunavut

---

Voici les six éléments du cadre d'adaptation :

- 1. Accroître la sensibilisation à l'adaptation**
- 2. Faciliter et renforcer la capacité de coordination**
- 3. Intégrer l'adaptation dans les politiques et les activités**
- 4. Stimuler et coordonner la recherche sur les impacts et l'adaptation**
- 5. Appuyer les réseaux de partage des connaissances**
- 6. Fournir les méthodes et les outils nécessaires pour planifier l'adaptation.**

## Élément 1 : Accroître la sensibilisation à l'adaptation

---

Les changements climatiques influent sur des aspects importants des responsabilités gouvernementales, par exemple les ressources, l'infrastructure, la santé, la sécurité, le développement économique, et d'autres intérêts vitaux des Canadiens. Il est probable que les effets des changements climatiques sur notre environnement, notre économie et notre société vont s'intensifier. Certains impacts ouvriront de nouvelles perspectives, mais d'autres, par contre, entraîneront des coûts. Il importe que le gouvernement et les autres acteurs prennent dès aujourd'hui conscience de ces coûts quand ils prennent des décisions, particulièrement celles ayant des incidences à long terme.

Il est de plus en plus important de bien comprendre les impacts physiques et les implications sociales et économiques que pourraient avoir les changements climatiques et de cerner les options d'adaptation possibles. Mais les décideurs gouvernementaux n'ont pas uniquement besoin d'être sensibilisés. Ils doivent aussi comprendre la complexité des enjeux ainsi que l'importance de la collaboration entre les différentes disciplines et les divers ordres de gouvernement, et ils ont besoin de renseignements sur la façon d'intégrer les changements climatiques à leurs décisions.

Les autres ordres de gouvernement, le secteur privé et la population dans son ensemble doivent aussi s'adapter. Le gouvernement fédéral, les provinces, et

les territoires ne peuvent à eux seuls relever tous les défis. Ils peuvent cependant accroître la sensibilisation dans les autres secteurs, fournir de l'information et prodiguer de l'aide aux autres ordres de gouvernements, aux entreprises, et au public afin qu'ils puissent établir leurs propres moyens d'adaptation.

### Objectifs

Aider les grands décideurs à comprendre que les changements climatiques sont déjà une réalité et qu'il faut s'adapter à ceux déjà présents et à ceux qui surviendront pour en atténuer les risques et en maximiser les possibilités.

Assurer que les décideurs tiennent compte des changements climatiques dans leurs décisions.

Sensibiliser davantage la population canadienne à la nécessité de s'adapter aux changements climatiques.

### Mesures recommandées

*Établir et partager des documents qui font mieux comprendre l'importance de s'adapter aux changements climatiques.* Il pourrait s'agir d'études de cas locales, régionales et nationales; d'études d'impact; d'évaluations économiques et d'autres analyses justifiant la nécessité de l'adaptation. Les gouvernements peuvent partager les documents qu'ils ont créés pour leurs propres besoins et collaborer à la préparation de présentations, de documents graphiques et d'autres documents qui répondent à des besoins communs.

*Tisser et entretenir des partenariats à l'extérieur du gouvernement pour accroître la sensibilisation aux impacts et à l'adaptation.*

Les gouvernements devraient tisser et entretenir des partenariats avec d'autres organismes qui mènent des activités d'adaptation et de sensibilisation, c'est-à-dire les Premières nations et les Inuits, les associations municipales, autochtones, industrielles et professionnelles et les organisations non gouvernementales. Ces partenaires pourront notamment communiquer à leurs membres l'importance de l'adaptation et leur indiquer la façon de procéder. De plus, ils pourront faire part des préoccupations de leurs membres au gouvernement.

---

Le gouvernement fédéral, et les gouvernements provinciaux et territoriaux ont produit un rapport national sur les changements climatiques, sous les auspices du Conseil canadien des ministres de l'environnement. Intitulé *Le climat, la nature, les gens : Indicateurs d'évolution du climat au Canada*, ce rapport documente les changements climatiques et leurs impacts sur les gens et sur l'environnement au XX<sup>e</sup> siècle.

---

*Créer des messages et des documents de communication d'envergure nationale incorporant ces messages.*

Les gouvernements pourraient s'entendre sur une série de messages communs qu'ils utiliseraient dans les communications nationales et bilatérales sur l'adaptation aux changements climatiques. Ainsi, le message serait uniforme dans tous les documents que les Canadiens recevraient des gouvernements sur les impacts des changements climatiques et l'adaptation.

*Articuler et partager des stratégies de sensibilisation.*

Les besoins d'adaptation vont varier d'un gouvernement à l'autre et il va de soi que les stratégies de sensibilisation mises au point par chacun seront différentes. Il n'en demeure pas moins que bon nombre des démarches et des ressources qui serviront à articuler ces stratégies pourraient s'appliquer à plus d'une région et qu'il y a beaucoup à gagner de l'échange d'idées et d'information.

*Favoriser et appuyer l'inclusion de renseignements sur les impacts et l'adaptation dans les activités de sensibilisation déjà en cours sur les changements climatiques.*

Les Canadiens reçoivent des renseignements sur les changements climatiques de diverses sources, aussi bien gouvernementales que non gouvernementales. Beaucoup d'entre elles cependant n'évoquent les impacts qu'en termes généraux et passent presque sous silence les mesures d'adaptation. Il faudrait accorder plus d'importance aux impacts et à l'adaptation dans les programmes de sensibilisation déjà en cours et la meilleure façon de procéder est d'inciter les responsables des programmes à mettre l'accent sur ces enjeux en leur fournissant les renseignements et les ressources voulues pour ce faire.

*Intégrer de l'information sur les impacts des changements climatiques et l'adaptation dans les autres programmes de sensibilisation.*

Les gouvernements mènent de nombreux programmes de sensibilisation. Ils devraient y inclure les impacts des changements climatiques dans le cas des secteurs qui risquent d'être touchés.

## Élément 2 : Faciliter et renforcer la capacité de coordination

---

Vu la diversité géographique et écologique qui caractérise le Canada, les changements climatiques et leurs impacts seront bien différents d'une région à l'autre. Chacune ayant sa propre réalité sociale et économique, il en découle que les mesures d'adaptation (les politiques et les programmes gouvernementaux mis en place pour atténuer les risques des changements climatiques et tirer parti des possibilités qu'ils offrent) vont aussi varier d'une province à l'autre. Cependant, si les gouvernements arrivent à bien coordonner l'information, les ressources et les mesures qu'ils prennent, ils pourront réduire les chevauchements et utiliser à meilleur escient les ressources nationales et locales.

Les gouvernements ont deux rôles : ils prennent des mesures pour s'adapter à des impacts régionaux spécifiques; et ils servent de catalyseurs pour accroître la capacité des Canadiens de cerner les impacts des changements climatiques, en gérer les risques et tirer profit des perspectives qu'ils offrent.

Dans leur rôle de catalyseurs, les gouvernements ont tous intérêt à accroître la capacité d'adaptation, à se concerter sur la façon d'édifier cette capacité et à s'associer pour lancer des programmes, des politiques et d'autres initiatives en ce sens. Ce faisant, ils peuvent utiliser les ressources gouvernementales à meilleur escient et éviter les chevauchements.

Dans leur rôle d'adaptateurs, les gouvernements ont aussi tous intérêt à se concerter sur la façon d'intégrer les changements climatiques à leurs méthodes de gestion et sur les moyens pour réagir à certains risques et tirer profit des occasions qui se présentent. De plus, les changements climatiques influent sur des systèmes biophysiques, par exemple, les écosystèmes et les bassins hydrographiques, qui débordent sur plus d'une province ou d'un territoire. Les gouvernements devraient s'associer entre eux et avec les autres parties intéressées pour veiller à ce que leurs mesures d'adaptation soient cohérentes et s'appuient les unes les autres.

L'adaptation continuera de susciter de plus en plus d'intérêt au Canada et la collaboration deviendra d'autant plus importante.

---

Le gouvernement fédéral, et les gouvernements provinciaux et territoriaux ont collaboré, sous les auspices du Groupe de travail intergouvernemental sur les impacts des changements climatiques et l'adaptation pour établir ce cadre national d'adaptation. Le Groupe de travail a aussi servi de réseau non officiel de pairs qui a permis aux gouvernements de mettre en commun leur information sur les outils, méthodes, et approches et de trouver des possibilités de partenariat.

---

## Objectifs

Créer et entretenir une capacité de concertation entre les provinces, les territoires et le gouvernement fédéral.

Créer et entretenir une capacité de partage d'information entre les gouvernements.

### Mesures recommandées

*Renouveler et élargir le mandat du Groupe de travail intergouvernemental sur les impacts des changements climatiques et l'adaptation.*

Le Groupe de travail intergouvernemental sur les impacts des changements climatiques et l'adaptation (ci-après, le Groupe de travail) constitue le principal organe permettant aux gouvernements de partager des renseignements et d'échanger sur la façon d'accroître la capacité du Canada de mettre au jour et de gérer les risques et possibilités des changements climatiques. Il avait surtout pour objet d'établir le cadre national d'adaptation, qui témoigne des idées exprimées pendant les discussions du groupe. Le Groupe de travail a aussi permis aux gouvernements de partager de l'information sur leurs politiques, programmes et initiatives d'adaptation. Le Groupe de travail est le seul à faciliter les échanges au niveau politique entre les différents gouvernements.

---

La Conférence des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres du Canada (dont font partie les gouvernements de Terre-Neuve-et-Labrador, de l'Île-du-Prince-Édouard, de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick et du Québec) en est arrivée à la conclusion que le réchauffement planétaire a des effets sociaux, économiques et environnementaux négatifs. En 2001, la Conférence a accepté un plan d'action régional sur les changements climatiques visant à régler conjointement les problèmes par l'enrichissement des connaissances sur les impacts projetés et par des stratégies d'adaptation régionales.

---

Comme l'intérêt pour l'adaptation ira croissant et que le domaine de l'adaptation va sûrement s'élargir, les gouvernements voudront continuer d'échanger par le biais du Groupe de travail. Pour intensifier les échanges, il faudrait miser sur l'expertise que les membres du Groupe de travail ont acquise. De plus, pour mettre en œuvre les mesures suggérées d'accroissement de la capacité, les gouvernements devront se coordonner, de sorte que le Groupe de travail aura un rôle plus grand à jouer. Enfin, la présence d'un groupe intergouvernemental s'impose au niveau politique pour piloter ce dossier et amener tous les secteurs du gouvernement à s'attaquer comme ils le doivent au problème de l'adaptation. Si son mandat est élargi, le Groupe de travail aura besoin de ressources supplémentaires et d'un secrétariat.

*Confier à un organisme ministériel intergouvernemental la responsabilité de l'adaptation au Canada.*

Les changements climatiques auront des répercussions sociales, économiques et environnementales qui toucheront beaucoup de collectivités, de secteurs et d'industries au Canada. L'adaptation est un processus à long terme qui exige un leadership gouvernemental et auquel les divers ordres de gouvernement doivent tous collaborer. C'est pourquoi l'adaptation devrait être confiée à un organisme intergouvernemental de niveau ministériel dont le mandat englobe aussi bien les considérations socio-économiques qu'environnementales et le Groupe de travail devrait en relever.

*Établir un site Web intergouvernemental ou trouver une autre façon de partager l'information entre les gouvernements.*

Il serait utile de créer une source d'information intergouvernementale où chacun pourrait verser et consulter des documents pour élaborer des politiques et des programmes ou mettre sur pied des activités de communication. On pourrait y trouver des documents et des présentations, des ébauches des projets en cours, de même que des graphiques, des dessins et des photographies.

*Interpeller les organismes intergouvernementaux et multipartites afin de susciter une plus grande collaboration.*

On prévoit que les changements climatiques auront des impacts sur de nombreux secteurs et dans toutes les régions du Canada. Au bout du compte, il faudra pour s'y adapter tenir compte

de ses impacts potentiels dans tous les processus de planification à long terme, de même que dans les initiatives intergouvernementales. Les rencontres de hauts fonctionnaires, de ministres et de premiers ministres sont autant d'occasions pour les hautes instances d'aborder les problèmes et activités liés à l'adaptation. Les organismes internationaux, comme la Commission mixte internationale et les tribunes régionales, par exemple les rencontres binationales des premiers ministres et des gouverneurs américains, peuvent aussi être de bons moyens de nouer des ententes de coopération en matière d'adaptation.

## Élément 3 : Intégrer l'adaptation dans les politiques et les activités

---

Avec les changements climatiques, les gouvernements sont confrontés à des défis de plus en plus nombreux, mais de nouvelles perspectives s'ouvrent aussi à eux. Les changements climatiques peuvent non seulement influencer sur la durabilité des immobilisations et des ressources publiques, mais aussi sur bien des décisions de politique, de programme et d'investissement. Les gouvernements doivent donc tenir

---

Les changements climatiques pourraient accroître les pressions qui s'exercent déjà sur les ressources en eau dans les Prairies. Le plan d'action du gouvernement de l'Alberta, intitulé *Water for Life : Alberta's Strategy for Sustainability*, vise à atténuer ces pressions et à assurer à la province un avenir durable qui passe par la salubrité de son eau potable, la santé de ses écosystèmes aquatiques et la sécurité des approvisionnements pour les autres usagers. L'Alberta compte effectuer des recherches, tisser des partenariats avec les parties intéressées, mener des activités de conservation ainsi que d'autres activités de gestion de l'eau pour résoudre les problèmes actuels et être davantage en mesure de s'adapter aux futurs impacts des changements climatiques sur l'eau.

Au Nouveau-Brunswick, la hausse du niveau de la mer cause déjà des inondations côtières, de l'érosion, en plus d'endommager les infrastructures. Le niveau de la mer va sans doute continuer à monter à mesure que le climat se réchauffera. La politique de protection des zones côtières pour le Nouveau-Brunswick crée des zones protégées et des zones tampons le long de la côte, et impose des conditions rigoureuses aux activités et à l'aménagement dans ces zones. Elle aide à protéger les dunes et les autres éléments importants qui protègent les zones intérieures des ondes de tempête et des inondations, et assure que les nouveaux aménagements tiennent compte des changements climatiques déjà survenus et de ceux qui sont prévus.

---

compte des changements climatiques dans les domaines stratégiques et opérationnels sensibles au climat de même que dans les décisions qui pourraient influencer sur leur capacité et celle d'autres intervenants de s'adapter à ces changements.

Bien des ministères et organismes gouvernementaux y voient peut-être une nouvelle obligation, mais la plupart du temps, on peut l'intégrer aux structures actuelles du gouvernement, à peu près de la même façon dont ils gèrent d'autres risques. Mais, il faut que les différents secteurs politiques et opérationnels soient sur la même longueur d'onde pour qu'à long terme, leurs interventions soient coordonnées.

Les décisions politiques prises sans égard aux changements climatiques pourraient nous priver de certains choix en matière d'adaptation. Par ailleurs, les mesures prises pour atténuer dès maintenant les risques des changements climatiques pourraient aussi aider les gouvernements à mieux se préparer à long terme. Il est à la fois prudent et sage d'intégrer les changements climatiques et leurs impacts potentiels dans les décisions de politique et de gestion.

### Objectifs

Assurer que les gouvernements ont la capacité de déterminer et d'évaluer les risques liés aux changements climatiques dans leurs initiatives actuelles et dans celles qu'ils proposent et de tirer profit des perspectives qu'ils offrent.

Inciter les gouvernements à intégrer l'adaptation dans leur planification stratégique et opérationnelle et à faire état de leurs progrès dans ce domaine.

### Mesures recommandées

*Trouver ou mettre au point des méthodes que les gouvernements peuvent utiliser pour cerner et évaluer les risques des changements climatiques dans leurs initiatives nouvelles et actuelles et pour tirer profit des perspectives qu'ils offrent.*

Voici des exemples de méthodes :

- Procéder à des évaluations pangouvernementales de la vulnérabilité aux changements climatiques. Ces évaluations mettent en lumière des aspects des opérations gouvernementales sensibles au climat, elles déterminent la vulnérabilité aux événements météorologiques extrêmes et elles permettent de déterminer si les changements climatiques vont augmenter ou diminuer la vulnérabilité actuelle. On peut, grâce à ces évaluations, déterminer si les politiques et programmes gouvernementaux sont adéquats et s'ils renforcent ou affaiblissent la capacité d'adaptation. Dans la mesure du possible, ces évaluations tiendraient aussi compte des grandes tendances sociales et économiques et de la capacité des systèmes humains et naturels de s'adapter aux changements climatiques et à leurs impacts.
- Toujours prendre en compte les changements climatiques possibles dans les nouvelles décisions gouvernementales touchant les

politiques, les programmes et les opérations, particulièrement quand on sait déjà que le climat est un facteur de risque.

*Constituer un recueil de méthodes que les champions de l'adaptation au gouvernement peuvent utiliser pour inciter les décideurs de l'appareil gouvernemental à toujours tenir compte des changements climatiques et de leurs impacts dans leurs décisions.*

En voici des exemples :

- Confier la responsabilité de l'adaptation à un ministère coordonnateur de niveau élevé. Cela amènerait les ministères et organismes à collaborer, à échanger de l'information sur les implications des changements climatiques, à évaluer la vulnérabilité de leurs politiques et programmes aux effets des changements climatiques, et à veiller à la cohérence de leurs politiques d'adaptation. De plus, cela aiderait tout l'appareil gouvernemental à mieux saisir les différents aspects des politiques d'adaptation et leurs rapports avec les autres politiques.
- Mettre au point de nouvelles méthodes pour évaluer le risque des changements climatiques ou adopter les méthodologies déjà élaborées, et les intégrer dans les processus de planification stratégique et opérationnelle du gouvernement.
- Mettre sur pied des groupes de travail gouvernementaux pour appliquer l'expertise des diverses disciplines aux grands défis et aux grandes possibilités des changements

climatiques, élaborer des stratégies d'adaptation et recommander les mesures à suivre.

- Fournir l'expertise, l'information, l'analyse, les méthodologies, les ressources et les outils appropriés aux responsables de la mise en œuvre des initiatives d'adaptation.

---

Sous les auspices d'un comité d'experts des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, l'Agence canadienne d'évaluation environnementale a produit un document d'orientation destiné aux praticiens de l'évaluation environnementale du gouvernement et d'autres secteurs. Le document d'orientation, intitulé *Intégration des considérations relatives au changement climatique à l'évaluation environnementale : Guide général des praticiens (2003)*, propose une façon pratique de déterminer les menaces potentielles que les changements climatiques et leurs impacts peuvent faire peser sur les projets nouveaux et existants.

---

*Faire rapport des progrès du gouvernement dans l'évaluation et la gestion des risques liés au climat.*  
Le fait de signaler les progrès pousse à l'action. Les documents produits pour ce faire fournissent des renseignements précieux sur les problèmes et les réussites des divers gouvernements. Ces derniers pourraient rendre obligatoire la production de rapports d'étape sur l'intégration de l'adaptation dans les décisions stratégiques et opérationnelles.

Par exemple :

- le gouvernement fédéral, de même que les gouvernements provinciaux et territoriaux, pourraient se présenter régulièrement des rapports les uns aux autres, par le biais du Groupe de travail;
- le gouvernement du Canada pourrait présenter des rapports d'avancement nationaux, régionaux et sectoriels aux organismes internationaux appropriés, par exemple la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et l'Organisation de coopération et de développement économiques.

## Élément 4 : Stimuler et coordonner la recherche sur les impacts et l'adaptation

---

Les gouvernements et les autres décideurs ont absolument besoin de la recherche pour comprendre les risques et les avantages qui pourraient être liés aux changements climatiques et pour articuler de bonnes stratégies d'adaptation. Jusqu'à présent, la recherche dans ce domaine a surtout porté sur les impacts biophysiques. Bien sûr, c'est un aspect important et il faut poursuivre les travaux, mais il y a d'immenses lacunes à combler dans la recherche sociale et économique afin de mieux comprendre comment les changements climatiques et les diverses options d'adaptation affecteront les particuliers, les collectivités et les industries.

Les gouvernements peuvent veiller à ce que leurs propres investissements dans la recherche s'alignent avec leurs politiques et répondent à leurs besoins d'information. Ils peuvent également favoriser et appuyer des projets de recherche intégrée qui tissent des partenariats entre les diverses disciplines et entre les chercheurs et les parties intéressées. La réussite des stratégies d'adaptation passe par de tels partenariats qui, souvent, amènent de nouveaux fonds destinés à la recherche.

### Objectifs

Stimuler la recherche qui répond aux besoins des gouvernements et des parties intéressées.

Faciliter l'interaction entre les chercheurs, les décideurs, et les utilisateurs des connaissances afin de bien cerner les objectifs de la recherche et de stimuler l'utilisation des connaissances.

Utiliser à meilleur escient les ressources consacrées à la recherche grâce à la coordination et à la collaboration.

### Mesures recommandées

*Cerner les lacunes au chapitre des connaissances et déterminer les outils d'analyse voulus pour les combler.* Les gouvernements doivent déterminer quels secteurs et quelles activités dans leurs régions risquent le plus d'être touchés par les changements climatiques et ils doivent cerner les lacunes au chapitre des connaissances qui les empêchent de se préparer. Ils peuvent également collaborer avec les chercheurs et les parties intéressées afin de trouver des outils d'analyse, par exemple des scénarios, des évaluations et des outils d'établissement des coûts. Enfin, ils peuvent tenir des réunions régionales et sectorielles réunissant les décideurs, les chercheurs et les parties intéressées.

*Dresser et tenir à jour la liste des priorités de recherche à l'échelle nationale, régionale et sectorielle.* Après avoir déterminé les lacunes dans les connaissances et les outils d'analyse dont ils ont besoin pour formuler leurs politiques, les gouvernements peuvent dresser la liste des besoins et des

possibilités de collaboration à l'échelle nationale. Comme les besoins et les ressources de recherche évoluent au fil du temps, les gouvernements devraient régulièrement réexaminer leurs priorités et leurs projets collectifs. Ils pourraient confier cette tâche au Groupe de travail.

*Stimuler la recherche et l'analyse axées sur les résultats afin de combler les lacunes.*

Déjà, les gouvernements octroient des subventions directes et passent des marchés pour appuyer la recherche appliquée dans certains domaines prioritaires, mais ils pourraient également inviter le milieu de la recherche à entreprendre des projets pour éclairer les politiques publiques.

Les impacts des changements climatiques et l'adaptation sont des enjeux à long terme, et il y a deux grandes mesures que les gouvernements peuvent prendre pour compléter à long terme la recherche effectuée dans les universités :

- Premièrement, ils peuvent rehausser leurs propres capacités de recherche sur les impacts et l'adaptation.
- Deuxièmement, ils peuvent rehausser les capacités de surveillance et de collecte de données physiques sur le climat (c'est-à-dire les données sur le débit des cours d'eau, les sédiments fluviaux, la température et le niveau de la mer). Il est important de disposer de séries de données longues et ininterrompues pour faire ressortir les tendances environnementales, déterminer les points fragiles et vulnérables, et évaluer l'efficacité des interventions en matière d'adaptation.

*Déterminer les sources de financement qui peuvent appuyer ces priorités et, au besoin, proposer de nouveaux mécanismes.*

La recherche sur les impacts et l'adaptation pourrait faire un grand bond si elle avait davantage accès aux sources de financement existantes. Les gouvernements doivent sensibiliser davantage les grands organismes qui subventionnent les recherches universitaires comme le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG), le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH), les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC), et la Fondation canadienne pour les sciences du climat et de l'atmosphère (FCSCA) à l'importance de ce domaine de la recherche. Il faut les informer des lacunes dans les connaissances et des priorités de recherche à privilégier. Il faut aussi stimuler les partenariats de recherche à frais partagés avec le secteur privé, et optimiser les ressources grâce à des projets qui, même s'ils ne sont pas directement liés à l'adaptation, comportent un volet adaptation.

*Déterminer des occasions où les gouvernements pourraient s'associer à d'autres partenaires pour établir les priorités de recherche, recueillir et diffuser des renseignements et des connaissances.*

D'autres ordres de gouvernement et d'autres organisations (c'est-à-dire les municipalités, les Premières nations et les Inuits, les organisations professionnelles, les universités, les entreprises et les gouvernements étrangers) doivent aussi s'adapter et ont des connaissances qui peuvent être utiles pour établir les besoins de recherche et faire avancer les travaux. Il serait alors

profitable d'organiser avec eux des conférences communes et des ateliers et de tisser des partenariats plus structurés. Les réseaux non officiels de chercheurs gouvernementaux, universitaires et du secteur privé qui partagent les mêmes objectifs peuvent favoriser l'échange

d'information. Le Réseau canadien de recherche sur les impacts climatiques et l'adaptation (C-CIARN) est déjà à l'œuvre et ouvre une fenêtre sur la collectivité de la recherche en milieu universitaire.

## Élément 5 : Appuyer les réseaux de partage des connaissances

---

Nous savons déjà que les réseaux facilitent le transfert des connaissances. Ils peuvent aussi servir à nouer des alliances, à stimuler les discussions, à façonner le débat et à trouver des appuis avant de passer à l'action. Plusieurs réseaux présents au Canada (c'est-à-dire le C-CIARN, le Collectif des Prairies pour la recherche en adaptation, ArcticNet et le Consortium Ouranos au Québec) ont tous dans leur mandat le transfert des connaissances sur les changements climatiques. Les gouvernements font partie de ces réseaux et les appuient. En outre, certains réseaux professionnels, dont l'Institut canadien des urbanistes (ICU), le Conseil canadien des ingénieurs (CCI), l'Association canadienne de normalisation (CSA) et l'Association canadienne des ressources hydriques (ACRH), contribuent aussi au partage des connaissances. Ces réseaux professionnels sont formés de chercheurs universitaires, d'experts des gouvernements et de professionnels de l'industrie.

L'information qui circule dans ces réseaux n'est pas toujours relayée aux décideurs, au gouvernement ou à l'ensemble de la collectivité. De plus, le Canada n'a toujours pas de mécanisme efficace pour sensibiliser sa population aux impacts et à l'adaptation. Il faut donc créer de nouveaux réseaux qui se consacreront à l'adaptation et mettre sur pied un mécanisme pour joindre les décideurs qui, pour l'instant, sont à l'écart de cette sphère de partage de l'information.

Signalons aussi que l'information sur les impacts et l'adaptation est souvent technique ou scientifique et qu'elle n'est pas nécessairement à la portée des décideurs. Les gens ont du mal à lire tout ce qui se publie sur l'adaptation. Il faut donc transposer les connaissances sur l'adaptation dans un format utile à ceux qui ont besoin de conseils pratiques.

### Objectif

Veiller à ce que les réseaux existants facilitent réellement le partage de l'information et des connaissances sur les impacts et l'adaptation.

---

Le Réseau canadien de recherche sur les impacts climatiques et l'adaptation (C-CIARN) a réuni des chercheurs et des décideurs de l'industrie, des gouvernements, et des organisations non gouvernementales pour enrichir les connaissances à propos de la vulnérabilité du Canada aux changements climatiques et déterminer les mesures d'adaptation appropriées. Ce réseau national fait la promotion de nouvelles techniques et méthodologies de recherche, il diffuse de l'information et permet à la nouvelle collectivité des impacts et de l'adaptation de se faire entendre.

---

### Mesures recommandées

*Réexaminer les mandats et les ressources des réseaux mis sur pied par les gouvernements.*

Au Canada, les gouvernements ont mis sur pied et soutenu divers réseaux consacrés à l'adaptation (c'est-à-dire C-CIARN, le Collectif des Prairies pour la recherche en adaptation, Ouranos) qui

stimulent la recherche afin d'appuyer l'adaptation et la mise en commun des résultats des recherches. Ces réseaux existent depuis un certain nombre d'années et ont prouvé leur utilité. À mesure que les connaissances s'enrichissent, que la capacité augmente et que de nouveaux besoins se font jour, il faudra sans doute modifier, élargir ou recentrer les mandats de ces divers réseaux. Les gouvernements peuvent contribuer à l'efficacité des réseaux en

---

Les forêts modèles au Canada constituent un partenariat noué entre les propriétaires fonciers, les aménagistes forestiers et les autres intervenants locaux. Les partenaires s'associent pour articuler, mettre en œuvre et appliquer de nouvelles façons de gérer les forêts. Le Réseau canadien des forêts modèles est en train de rédiger et de mettre à l'essai un manuel d'instruction pour aider les collectivités forestières à évaluer leur vulnérabilité aux changements climatiques. Les gouvernements du Canada, de la Colombie-Britannique et du Manitoba appuient cette initiative et participent à des projets pilotes régionaux.

---

réexaminant régulièrement leurs mandats et leurs ressources et en apportant les améliorations recommandées.

*Tisser des partenariats et collaborer avec les organisations professionnelles et autres réseaux de praticiens.*

Des organisations professionnelles nationales et régionales comme la CCI, l'ACRH et le CSA s'intéressent à divers degrés à l'adaptation et diffusent de l'expertise à ce sujet. Les gouvernements peuvent favoriser leur

participation en nouant avec elles des partenariats, en collaborant avec elles et en les appuyant. En retour, les gouvernements seront informés des besoins et des préoccupations des professionnels et de ceux qui travaillent sur le terrain. Ils pourront mettre ces renseignements à profit pour créer de nouveaux programmes et de nouvelles politiques.

*Faciliter l'échange de connaissances avec les municipalités et les gouvernements autochtones.*

Bon nombre de décisions en matière d'adaptation se prendront à l'échelle locale et c'est pourquoi les municipalités et les gouvernements autochtones ont un rôle de premier plan à jouer en leur qualité d'utilisateurs et d'adaptateurs des connaissances. Les municipalités et les gouvernements autochtones peuvent aussi cerner les problèmes et les besoins d'information à l'échelle locale et transmettre des renseignements sur les impacts des changements climatiques dans leur milieu. Le gouvernement fédéral, les provinces et les territoires devraient donc veiller à ce que les municipalités et les collectivités autochtones s'intéressent à la question.

Les gouvernements pourraient obtenir de précieux renseignements en intensifiant leur collaboration avec des organismes comme l'Assemblée des Premières nations, l'Inuit Tapiriit Kanatami et la Fédération canadienne des municipalités.

*Créer un site Internet sur les impacts des changements climatiques et l'adaptation.*

Les gens sont plus portés à utiliser l'information s'ils peuvent facilement la

trouver et la comprendre et si elle correspond à leurs besoins. Il serait possible de répondre à chacun de ces critères en créant un site Web national qui favoriserait le partage d'information sur les impacts et l'adaptation. On pourrait y trouver des liens vers d'autres sites pertinents (c'est-à-dire des organisations professionnelles canadiennes, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du

climat, et les sites de gouvernements qui s'intéressent à l'adaptation, par exemple le Royaume-Uni, l'Australie et la Nouvelle-Zélande); des documents originaux (par exemple sur les recherches canadiennes); ainsi que de l'information présentée sous forme simplifiée ou sous forme de synthèse qui correspondrait aux besoins de divers groupes d'utilisateurs.

## Élément 6 : Fournir les méthodes et les outils nécessaires pour planifier l'adaptation

---

L'adaptation est une façon de se préparer et de réagir aux changements climatiques, de minimiser les risques qu'ils comportent et de maximiser les possibilités qu'ils offrent. Pour prendre des mesures d'adaptation proactives, les décideurs doivent bien saisir en quoi nous sommes vulnérables aux impacts des changements climatiques; tenir compte des changements climatiques qui pourraient survenir, de leurs impacts ainsi que des risques et occasions qu'ils suscitent; déterminer les mesures d'adaptation possibles; et en évaluer les coûts et les conséquences. Pour ce faire, ils doivent disposer de divers outils d'analyse, dont des scénarios qui étudient l'évolution du climat et des conditions socioéconomiques, des méthodologies d'aide à la prise de décision et à la gestion des risques, et de procédures qui évaluent les coûts des impacts et les mesures d'adaptation possibles.

Les décideurs canadiens, qu'ils fassent ou non partie du gouvernement, réclament de plus en plus ces outils. Certains existent déjà, mais d'autres devront être créés ou modifiés pour correspondre aux besoins du Canada. Les gouvernements peuvent faire en sorte que les outils voulus seront disponibles plus tôt et à moindre coût en s'associant pour établir et mettre au point une trousse de base dont tous pourront se servir. Il faudrait accorder une grande priorité à la mise au point de cette trousse.

### Objectif

Mettre au point une trousse à outils de base et l'offrir aux décideurs canadiens.

### Mesures recommandées

*Déterminer les outils et méthodologies qui devraient se trouver dans une trousse à outils de base nationale.*

Les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux pourraient établir, par l'entremise du Groupe de travail, un processus conjoint pour déterminer ce qui devrait figurer dans une trousse à outils d'adaptation de base d'envergure nationale. Les organisations professionnelles et les autres utilisateurs potentiels devraient sans doute participer à ce processus. Il faut établir une liste exhaustive des outils qui existent déjà et qui répondent aux besoins du Canada ou qui pourraient être adaptés.

---

Les gouvernements du Canada et du Québec, avec Hydro-Québec et d'autres partenaires du Consortium Ouranos à Montréal, financent la mise au point du Modèle régional canadien du climat (MRCC). Le MRCC peut produire des scénarios des changements climatiques qui surviendront au Canada à une échelle géographique plus petite que ce qui était possible auparavant. Le gouvernement de la Colombie-Britannique contribue à la mise au point du MRCC et des scénarios régionaux, et collabore avec Ouranos pour fournir des résultats utiles aux décideurs provinciaux.

---

*Collaborer avec des partenaires pour acquérir les outils et méthodologies qui existent déjà et en mettre au point de nouveaux.*

Divers organismes du Canada et de l'étranger qui s'intéressent tout particulièrement aux changements climatiques offrent déjà ou sont en train de mettre au point divers outils d'adaptation. Il faudrait aussi examiner d'autres outils qui servent à des fins autres que le climat, par exemple les cadres de gestion du risque utilisés au gouvernement, dans l'industrie et dans les collectivités. Il faudra peut-être modifier certains outils pour qu'ils conviennent au Canada ou pour qu'ils s'appliquent aux changements climatiques. Pour compléter la trousse, il faudra mettre au point de nouveaux outils et de nouvelles méthodologies. Les gouvernements devraient collaborer et tisser des partenariats avec le secteur privé, les universités et d'autres parties intéressées pour accroître les capacités du pays dans ce domaine.

*S'associer avec des partenaires pour mettre les outils et les méthodologies à l'essai.*

La mise à l'essai constitue un important volet du processus de mise au point, non seulement parce qu'elle permet de déceler les lacunes et de perfectionner les outils, mais aussi parce qu'elle permet aux gens d'apprendre à s'en servir. Vu l'importance de ces outils pour faire progresser le programme d'adaptation, il faudra absolument lancer des projets pilotes, soit en grandeur réelle, soit en version prototype. Vu la gamme des impacts des changements climatiques et les systèmes en cause, les projets pilotes devraient se tenir dans toutes les régions du Canada et devraient y participer le secteur privé, les autres

ordres de gouvernement et les collectivités locales.

*Collaborer avec les partenaires pour favoriser la diffusion de divers outils et méthodes d'adaptation.*

Il faudra guider et former les chercheurs et les décideurs pour qu'ils apprennent à interpréter et à utiliser les données des modèles climatiques régionaux et des autres études des phénomènes de sous-échelle, les modèles biophysiques et socioéconomiques connexes, les méthodes de vulnérabilité et d'évaluation ainsi que les autres outils d'adaptation aux changements climatiques. Les gouvernements devraient aussi collaborer et tisser des partenariats avec le secteur privé, les universités, les organisations professionnelles et d'autres parties intéressées pour diffuser les outils et méthodes d'adaptation au sein du gouvernement et auprès d'autres utilisateurs.

*Entretenir et renforcer les réseaux d'observation du climat et intensifier la coordination intergouvernementale.*

Les décideurs n'auront pas uniquement besoin d'outils d'analyse, il leur faudra aussi des données fiables pour détecter les conditions climatiques extrêmes et y réagir, pour documenter les changements à long terme des modèles climatiques et leurs impacts, et mesurer le succès des mesures d'adaptation. Ils auront aussi besoin de données historiques pour établir des modèles, des scénarios et d'autres outils d'adaptation. Les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux devraient tout mettre en œuvre pour s'assurer que la qualité et la densité de leurs réseaux d'observation climatique sont suffisantes pour fournir les observations à long terme et les

observations en temps réel essentielles à la sécurité publique. Pour assurer l'accès efficace aux données de même que la comparabilité des résultats, il est important que les divers réseaux coordonnent étroitement leurs normes de collecte des données et leurs protocoles

d'établissement de rapports. Les principaux réseaux climatologiques sont les réseaux météorologiques et hydrométriques, de même que les réseaux de sédiments fluviaux et les réseaux de marée.

---

## Que devrait-on trouver dans la trousse à outils?

### *Des outils d'aide à la décision*

Il existe plusieurs outils qui aident les décideurs à choisir entre diverses options d'adaptation. Mentionnons les évaluations de la vulnérabilité, les analyses de rentabilité, les analyses multicritères, les matrices de décision, les évaluations environnementales, les cadres de gestion du risque, et les analyses de coût-efficacité. Certains outils sont fondés sur un seul critère, par exemple le coût, tandis que d'autres font appel à une multiplicité de critères.

### *Des méthodes et des outils propres à un secteur et des outils d'évaluation intégrée*

Il s'agit habituellement de modèles, par exemple des modèles hydrologiques, de culture ou d'écosystème, qui évaluent la réaction des systèmes naturels ou des secteurs économiques à divers scénarios climatiques. Ils peuvent produire des estimations quantitatives plus ou moins fiables des changements que subiront ces systèmes, car les modèles ne sont pas encore tout à fait au point et la représentation des conditions locales est imparfaite. Les modèles d'évaluation intégrée évaluent les impacts dans différents secteurs et tiennent également compte des interactions intersectorielles.

### *Des outils de sondage auprès des parties intéressées*

Il s'agit de diverses techniques de sondage. On s'en sert pour déterminer les préoccupations en matière d'adaptation de groupes ou de collectivités et pour vérifier comment ils réagiront à divers scénarios d'impacts et d'adaptation. Ces outils servent à préciser les impacts humains et la dynamique des changements et surtout à élaborer des mesures d'adaptation à court terme à l'échelle locale et régionale.

### *Des jeux de données*

Les jeux de données climatiques, hydrométriques, biologiques, socioéconomiques et autres constituent la clé de voûte de l'adaptation. Les besoins vont varier considérablement d'une région à l'autre du Canada, mais la trousse de base devrait renfermer certains jeux de données d'envergure nationale à des fins d'illustration, et d'autres d'envergure régionale ou locale pour appuyer la prise de décisions.

### *Des scénarios*

Les scénarios permettent de voir comment les changements climatiques pourraient affecter les systèmes biophysiques ou socioéconomiques. On trouve dans les scénarios des données de base ainsi que des modèles biophysiques ou socioéconomiques, souvent par secteur ou par région. Les scénarios permettent aux décideurs d'analyser comment les vulnérabilités et les mesures d'adaptation possibles peuvent être affectées par différentes conditions climatiques, biophysiques et socioéconomiques. Habituellement, on applique les scénarios à un modèle d'écosystème ou à un secteur économique et ils servent surtout à évaluer les impacts, physiques et biologiques à long terme et à grande échelle.

### *Des modèles climatiques régionaux et autres études des phénomènes de sous-échelle*

L'étude des phénomènes de sous-échelle permet d'appliquer de manière plus pertinente les résultats des modèles climatiques globaux à l'échelle régionale. La plupart des études de phénomènes de sous-échelle intéressent les régions ou les collectivités; cependant, le Modèle régional canadien du climat couvre toute l'Amérique du Nord et a par conséquent des implications continentales. Les gouvernements peuvent s'unir pour partager de l'information sur les techniques d'étude des phénomènes de sous-échelle et sur l'utilisation de ces produits et la formation d'autres groupes qui pourraient aussi les utiliser.